

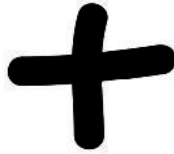
à compter du 1^{er} octobre 2016

NOUVELLES Consignes de tri



*Ce que vous mettez déjà dans le bac biflux**

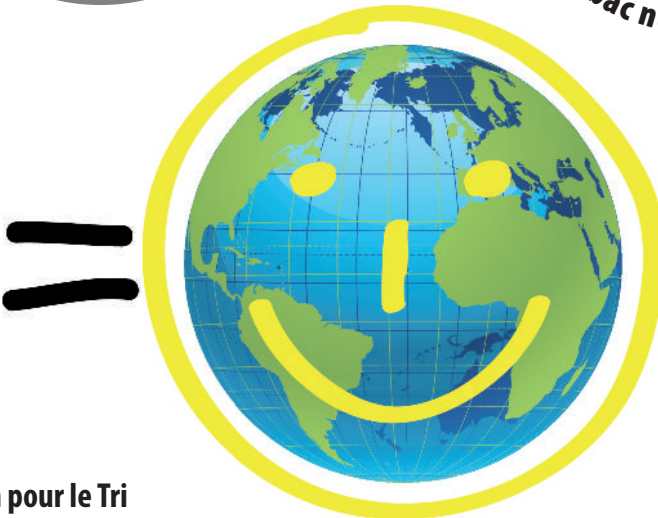
Papiers, journaux
bidons flacons
bouteilles en plastique
cartons, briques alimentaires,
emballages et petits
emballages en métal



Une révolution qui va vous simplifier le tri!

TOUS vos
emballages
doivent désormais
y être déposés*

Un bon bac ne se remplit jamais seul



C'est Bon pour le Tri
C'est Bon pour le Recyclage
C'est Bon pour la Planète Terre !

*Le Bac **BIFLUX**

c'est le bac de tri sélectif
pour les emballages et le papier.

* hormis les emballages de produits toxiques et dangereux

Consultez les nouvelles consignes de tri en détail à l'intérieur de ce dépliant

Le Val d'Essonne s'engage pour la planète, et vous ?

à compter du 1^{er} octobre 2016



NOUVELLES Consignes de tri

SPÉCIAL
BAC BIFLUX



Les "nouveaux" emballages que
vous devez mettre dans le bac BIFLUX



les films plastiques
et sachets



les sacs
plastiques



les tubes



les barquettes en plastique
transparent, et les suremballages



les pots
en plastique



les objets en
polystyrène



les pochettes
cartonnées



les enveloppes
de couleur
marron



les flacons
de sauce tomate
et mayonnaise



les blisters doivent être séparés des journaux
les aliments doivent être retirés des contenants
les couvercles doivent être séparés des pots

Finis les doutes,
tout est plus simple !

Les principaux changements à retenir

- 1** Tous vos emballages doivent être placés dans votre bac de tri sélectif BIFLUX.
- 2** Pas besoin de laver vos pots de yaourt, boîtes de conserve, pots de confiture... il suffit de les vider avant de les mettre dans votre bac BIFLUX.
- 3** Vous déposez vos emballages en vrac (pas dans un sac) dans le bac BIFLUX, sans les emboîter.

Les papiers et les journaux



les journaux



les magazines
et prospectus



les annuaires



les papiers
d'écriture



les enveloppes
blanches

Tous les bidons, flacons et bouteilles en plastique



les emballages opaques

(les bouteilles de produits ménagers, les flacons de produits d'hygiène, les bouteilles et boîtes en plastique opaque et les cubitainers)



les bouteilles

(boissons, huiles, vinaigrettes, ...)



Les cartons et briques alimentaires



les boîtes et les
suremballages en carton



les briques
alimentaires



les barils
en carton



les cartons
volumineux



les cartons alimentaires
souillés, mais
vidés de tous aliments

Les emballages en métal



les boîtes et les canettes



les bombes aérosol
(bien vidées)



les bidons



les barquettes
en aluminium



les emballages souples
(sachets fraîcheur)

Les petits emballages en métal



Capsules de bouteilles
et bouchons en métal



Couvercles



Opercules



Sachets
et poches



Dosettes
café, thé



Papier aluminium,
colerettes métalliques
des bouteilles



Tubes
de crème

Attention aux erreurs fréquentes qui ne vont pas dans le bac BIFLUX



les papiers spéciaux
(papier peint, papier cadeau,
papier calque et papier teinté)



les papiers absorbants
(serviettes, mouchoirs, etc.)



les couches



**les jouets
en plastique**

**Attention les catégories de produits
ci-dessus ne sont pas recyclables.
Si vous devez les jeter, mettez-les dans
la poubelle Ordures Ménagères "tout venant".**

Encore une question sur le bac à utiliser pour éliminer un déchet ?

consultez le moteur de recherche EcoGeste



sur le site environnement de la CCVE

www.valdesonne-environnement.com

ou, à défaut, utilisez la poubelle ordures ménagères / "tout venant".